

RCS : SARREGUEMINES

Code greffe : 5752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00335

Numéro SIREN : 380 110 304

Nom ou dénomination : CONTINENTAL FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt 2865



CONTINENTAL FRANCE SAS

6 Rue J B Dumaire

57200 SARREGUEMINES

TRIBUNAL JUDICIAIRE

01 AOUT 2022

SARREGUEMINES

Comptes au 31/12/2021



90 B 335

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SARREGUEMINES

Date du dépôt 11/01/22
Numéro 2022 B 9865.....

Le Greffier



- SOMMAIRE -

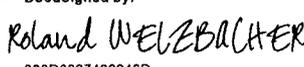
Comptes annuels

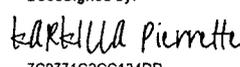
Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables	9
Actif immobilisé	10
Immobilisations	11
Amortissements	12
Actif circulant	13
Capitaux propres	15
Variation des capitaux propres	16
Provisions pour risques et charges	17
Provisions pour risques et charges	19
Dettes	20
Commentaires sur le compte de résultat	21
Eléments relevant de l'impôt et de la fiscalité	22
Autres informations	24

Comptes annuels

DocuSigned by:

 388D8027490946D...

DocuSigned by:

 7C0771C2CC134DD...

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	650 000		650 000	650 000
Fonds commercial	40 000 000		40 000 000	40 000 000
Autres immobilisations incorporelles	2 556 954	2 220 137	336 818	746 398
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	967 754		967 754	967 754
Constructions	26 334 584	18 029 225	8 305 359	8 662 758
Installations techniques, matériel, outillage	238 161 261	194 267 062	43 894 199	44 053 041
Autres immobilisations corporelles	64 436 719	42 902 443	21 534 276	21 238 991
Immobilisations en cours	6 423 388		6 423 388	4 687 354
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	309 610		309 610	299 618
ACTIF IMMOBILISE	379 840 271	257 418 867	122 421 403	121 305 914
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	20 791 646		20 791 646	13 834 887
En-cours de production de biens	9 590 813		9 590 813	8 677 049
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	29 626 115		29 626 115	28 006 126
Marchandises	23 793 146		23 793 146	25 007 725
Avances et acomptes versés sur commandes	14 873		14 873	18 930
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	134 772 522	482 060	134 290 462	102 821 448
Autres créances	387 359 080		387 359 080	342 549 283
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	3 651 827		3 651 827	3 949 857
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 337 298		1 337 298	1 365 596
ACTIF CIRCULANT	610 937 320	482 060	610 455 260	526 230 901
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	94 603		94 603	96 187
TOTAL GENERAL	990 872 193	257 900 927	732 971 266	647 633 002

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 24 750 000)	24 750 000	24 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	58 600 957	58 600 957
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	1 670 108	1 670 108
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	286 392 643	246 785 887
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	36 601 235	39 606 756
Subventions d'investissement		371 250
Provisions réglementées	21 050 344	21 287 926
CAPITAUX PROPRES	429 065 287	393 072 883
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	8 071 404	4 538 189
Provisions pour charges	34 702 922	31 043 585
PROVISIONS	42 774 326	35 581 775
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 522	36 608
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 537 229	97 495 369
Dettes fiscales et sociales	42 009 033	38 880 327
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	90 440 974	82 399 539
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	261 039 758	218 811 843
Ecart de conversion passif	91 895	166 501
TOTAL GENERAL	732 971 266	647 633 002

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	434 687 419	10 379 405	445 066 823	357 038 331
Production vendue de biens	67 278 594	334 963 245	402 241 840	359 363 342
Production vendue de services	47 571 331	9 143 205	56 714 537	47 285 322
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	549 537 344	354 485 855	904 023 200	763 686 994
Production stockée			2 533 752	4 343 048
Production immobilisée			1 043 857	768 140
Subventions d'exploitation			365 546	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 535 199	24 154 514
Autres produits			1 738 153	1 396 384
PRODUITS D'EXPLOITATION			936 239 706	794 349 080
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			398 027 445	313 390 007
Variation de stock (marchandises)			1 214 579	1 987 135
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			151 160 885	124 530 628
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-3 960 637	-607 481
Autres achats et charges externes			129 122 751	107 455 959
Impôts, taxes et versements assimilés			5 403 151	7 990 432
Salaires et traitements			68 083 320	63 982 939
Charges sociales			41 359 686	37 716 463
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 253 520	31 342 963
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 320	250 779
Dotations aux provisions			16 376 992	10 783 366
Autres charges			46 242 509	37 235 394
CHARGES D'EXPLOITATION			885 343 521	736 058 585
RESULTAT D'EXPLOITATION			50 896 185	58 290 495
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 387 348	1 787 843
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 387 348	1 787 843
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 548 697	1 003 095
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 548 697	1 003 095
RESULTAT FINANCIER			838 651	784 749
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			51 734 836	59 075 244

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 521 072	2 116 883
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 701 614	2 648 323
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 222 687	4 765 205
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89 941	91 547
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 348 881	1 286 961
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 459 127	1 434 515
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 897 949	2 813 023
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 324 737	1 952 183
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 805 000	3 525 000
Impôts sur les bénéfices	13 653 338	17 895 671
TOTAL DES PRODUITS	943 849 741	800 902 129
TOTAL DES CHARGES	907 248 506	761 295 373
BENEFICE OU PERTE	36 601 235	39 606 756

Annexes

AFFILIATION DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La Société est une filiale de CONTINENTAL HOLDING FRANCE dont le siège est à SARREGUEMINES, et elle fait partie du Groupe Allemand CONTINENTAL.

L'activité de la société est la production et la commercialisation de pneumatiques.

La commercialisation des produits sur le marché français est réalisée dans le cadre d'un contrat de location gérance avec CONTINENTAL HOLDING FRANCE.

La procédure des prix de transfert en vigueur au sein du groupe Continental consiste à utiliser un prix standard unique tout au long de l'exercice. Cette facturation fait l'objet d'une première correction en fin d'année et d'une régularisation définitive en début d'année suivante. Si cette régularisation intervient avant l'arrêté des comptes, il en est encore tenu compte dans le résultat de l'exercice concerné.

Par ailleurs, la Société a opté pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés et avec sa Société Mère CONTINENTAL HOLDING FRANCE SAS pour le régime de l'intégration fiscale en application des dispositions des articles 223 A à 223 U du C.G.I.

Une convention réglant la répartition de l'impôt sur les sociétés a été établie entre les sociétés intégrées.

La charge d'impôt est comptabilisée par la filiale comme en l'absence d'intégration, la société tête de groupe assure le paiement au Trésor Public.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'année 2021 s'est caractérisée par un rebond d'activité.

Crise sanitaire

La Crise sanitaire liée à la Covid-19 et la prolongation de l'état d'urgence sanitaire paru par un décret au journal officiel le 11 novembre 2021 constituent un fait marquant de l'exercice.

La société a continué d'appliquer différentes mesures sanitaires pour réduire les risques de contamination au sein de l'entreprise.

Nous n'avons pas identifié de risques significatifs sur les états financiers clos au 31 décembre 2021.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Situation Géopolitique

Les récents développements géopolitiques survenus en février 2022, la situation en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie, n'ont pas d'incidence sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021. En revanche, ils auront un impact, difficile à mesurer à ce stade, sur l'évolution de nos coûts en 2022 sans remettre en cause toutefois la poursuite de notre exploitation.

La société n'a pas connaissance d'autres événements significatifs survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement de la présente annexe.

TRANSITION CLIMATIQUE

La protection de l'environnement est une constante de la politique de notre société.

Nous tentons de sauvegarder les ressources naturelles en alignant continuellement notre production, notre qualité et les performances de nos produits sur l'innocuité environnementale et en réduisant notre consommation d'énergie, d'eau, de matières premières et de fournitures.

De même, la neutralité carbone est un enjeu majeur pour les années à venir. Les certifications qui ont été desservies à notre société témoignent de l'engagement et des efforts réalisés.

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07), dans le respect des principes de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

Les comptes sont établis en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, sauf pour les cas suivants :

- Le fonds d'industrie a été valorisé en 2001, dans le cadre de la fusion, sur base d'une synthèse de différentes méthodes habituellement retenues en matière d'évaluation d'éléments incorporels.
- Les ensembles industriels acquis lors de l'Apport Partiel d'Actif de 1991 ont été réévalués comme suit :

Terrains :	530.888 €
Constructions :	6.002.904 €

- Les équipements industriels acquis dans le cadre de la fusion ont été repris pour leur valeur réelle.

Les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de clôture. L'ajustement est comptabilisé en écart de conversion Actif ou Passif.

Les dettes et créances en euros sont quant à elles valorisées à leur valeur nominale.

Les disponibilités sont valorisées à leur valeur nominale.

EXEMPTION D'ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

Conformément à l'article L233-17 du nouveau code de commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion groupe.

Les comptes individuels de la société Continental France SAS sont intégrés dans les comptes de Continental AG qui sont établis en conformité avec la 7ème Directive Européenne (ou de façon équivalente à celle-ci).

CHANGEMENT DE METHODE ET D'ESTIMATION

Conformément aux arguments présentés dans le cadre du contrôle fiscal, la société a décidé d'immobiliser les pièces de sécurité à partir de l'exercice 2021.

Le montant des pièces immobilisées s'élève à 990.015 € et a généré une charge d'amortissement de 890.000 €.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles comprennent :

- le fonds de commerce d'une valeur de 40.000.000 € a été apporté dans le cadre de la fusion par CONTINENTAL PNEUS,
- des logiciels,
- la marque et le logo d'un réseau de distribution.

La marque et le fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement.

Par ailleurs, l'évaluation du fonds de commerce ne conduit pas à constater de dépréciation dans les comptes.

Les durées d'amortissement économiques retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Durée	Mode
Logiciels	3 ans	Linéaire

Par ailleurs, cette rubrique ne comporte aucune dépense de Recherche & Développement. Les dépenses faites à ce titre ne sont pas immobilisées.

Les charges de développement enregistrées s'élèvent à 19.726.760 € dans l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les durées d'amortissement économiques retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Constructions	20 ou 25 ans	Linéaire
Installations techniques, mat.outillage	5 à 13 ans	Linéaire
Pièces de sécurité	10 ou 13 ans	Linéaire
Install. générales agencts, aménagts	7 ou 20 ans	Linéaire
Matériel donné en location	2 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	4 ou 7 ans	Linéaire
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	Linéaire

La dotation des amortissements comptables et fiscaux et les valeurs nettes comptables ainsi obtenues ont été considérées comme économiquement justifiées. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont constituées de dépôts et cautionnements.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 308 078		88 061
Terrains	967 754		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	26 002 084		332 500
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	227 155 124		15 404 513
Installations générales, agenc., aménag.	13 454 166		1 442 195
Matériel de transport	40 937 911		15 520 478
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 553 993		338 283
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	4 687 354		6 056 486
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	321 758 387		39 094 455
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	299 618		15 234
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	299 618		15 234
TOTAL GENERAL	365 366 082		39 197 751

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	154 166	35 019	43 206 954	
Terrains			967 754	
Constructions sur sol propre			26 334 584	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		4 398 377	238 161 261	
Installations générales, agencements divers		48 716	14 847 645	
Matériel de transport		15 667 436	40 790 953	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		94 154	8 798 122	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	4 320 452		6 423 388	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 320 452	20 208 683	336 323 707	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		5 242	309 610	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 242	309 610	
TOTAL GENERAL	4 474 618	20 248 945	379 840 271	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 911 680	343 475	35 019	2 220 137
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 911 680	343 475	35 019	2 220 137
Terrains				
Constructions sur sol propre	17 339 326	689 899		18 029 225
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	183 102 083	14 214 860	3 049 881	194 267 062
Installations générales, agenc. et aménag. divers	9 825 265	1 063 324	48 716	10 839 873
Matériel de transport	25 621 535	15 097 999	15 667 436	25 052 098
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 260 279	843 962	93 768	7 010 473
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 148 488	31 910 044	18 859 802	255 198 731
TOTAL GENERAL	244 060 168	32 253 520	18 894 821	257 418 867

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.					2 896		-2 896
INCORPOREL.					2 896		-2 896
Terrains							
Construct.							
- sol propre		50 830			49 291		1 539
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.		214 009			2 109 160		-1 895 151
Install. Gén.		127 533			122 835		4 698
Mat. Transp.		32 237			90 823		-58 586
Mat bureau		1 440			211 532		-210 092
Embal récup.							
CORPOREL.		426 049			2 583 641		-2 157 593
Acquis. titre							
TOTAL		426 049			2 586 537		-2 160 489

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat, au prix de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Pour les matières premières, le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou par application de la règle du FIFO (premier entré, premier sorti).

Pour les produits en cours et finis, le prix de revient comprend les coûts des matières premières et consommables, de la main-d'œuvre directe et une quote-part des frais généraux d'usine. S'il y a lieu, la quote-part des charges liées à la sous-activité est exclue du prix de revient.

Pour les marchandises acquises auprès de sociétés de production du Groupe, il est fait application des règles d'achats inter-sociétés propres au Groupe CONTINENTAL.

CREANCES

Le montant brute des créances clients et comptes rattachés s'élève à 134.772.522 € au 31.12.2021 et est réparti comme suit :

- Clients Tiers et effets à recevoir : 105.750.736 €
- Entreprises liées : 29.021.786 €

Il n'y a pas de créances dont l'échéance initiale est supérieure à un an.

Les produits à recevoir compris dans cette rubrique sont de 6.434.186 €.

Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation individuelle en fonction du risque de non-recouvrement et en fonction des informations disponibles à la date de clôture.

En outre, une provision statistique basée sur les retards figurant dans la balance âgée est comptabilisée.

Evolution de la provision pour dépréciation :

	01.01.2021	DOTATION	REPRISE	31.12.2021
Provision pour dépréciation individuelle :	455.881	8.470	60.159	404.192
Provision statistique :	27.018	50.850	0	77.868
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	482.899	59.320	60.159	482.060

Par ailleurs, la société a cédé en décembre 2021, sans recours, des créances clients pour un montant de 30.762.219 € à un établissement financier en contrepartie d'une avance de fonds identique à CONTINENTAL AG, représentant un prêt à court terme par la société à sa société mère.

Les autres créances se décomposent comme suit :

• Fournisseurs débiteurs et RRR à recevoir	572.302
• Compte Etat	17.732.829
• Débiteurs divers	431.718
• Personnel et organisme sociaux	41.410
• Compte courant et prêt à court terme CONTINENTAL AG	181.531.161
• Autres prêts à court terme avec des sociétés du groupe	<u>187.049.660</u>
TOTAL	387.359.080

Aucun risque de non-recouvrement ne pèse sur ces créances. La société n'a pas constitué de dépréciation.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le montant des charges constatées d'avance à caractère d'exploitation s'élève à 1.337.298 € au 31.12.2021.

La part à plus d'un an s'élève à 57.340 €.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 24.750.000 € pour 162.200 parts sociales. Aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le détail figure sur l'état « variation des capitaux propres ».

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale comprennent au 31 décembre 2021 :

- Provision pour hausse des prix 3.080.430

- Amortissements dérogatoires 17.969.914

L'échéancier de reprise de la provision pour hausse des prix est le suivant :

2023	→	80.847
2024	→	819.001
2025	→	110.477
2026	→	37.027
2027	→	<u>2.033.078</u>
		3.080.430

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
--	--------------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	393 072 883
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	393 072 883

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
---------------------------------------	-----------------	----------------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	371 250	
Variations des provisions réglementées	237 582	
Autres variations		
Résultat de l'exercice		36 601 235

SOLDE	35 992 404
--------------	-------------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
---	--------------

Capitaux propres avant répartition	429 065 287
------------------------------------	-------------

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail figure sur l'état « Provisions pour risques et charges ».

PROVISIONS POUR RISQUES

Les principales provisions pour risques sont détaillées comme suit :

Provisions pour retours

L'estimation des charges relatives à la garantie donnée sur les ventes des pneus produits par la société fait l'objet d'une provision dans l'exercice de production.

Cette provision pour retours est déterminée sur la base d'informations statistiques précises.

La provision s'élève à 464.538 € au 31/12/2021.

Provision « Programme d'échange volontaire »

Suite à un problème qualité, la société a constitué au 31/12/2021, une provision pour échange à hauteur de 3.836.000 €.

Cette provision est déterminée sur base du nombre de pneus fabriqués pendant la période de référence et en fonction du taux de retours estimé selon les canaux de distributions.

Une information a été communiquée aux autorités nationales respectives.

Provision pour rupture anticipée de contrat

La société a décidé de rompre par anticipation un contrat avec un distributeur de pneus pour vélos.

A ce titre, une provision pour risque a été constituée pour 808.639 € au 31/12/2021.

Provision pour risque environnemental

La société a constitué sur l'exercice 2017 une provision de 2.500.000 € pour couvrir le risque de pollution sur le site de Clairoux. En l'absence d'éléments nouveaux, elle a été maintenue à ce même niveau au 31/12/2021.

Provision pour risque impôts

La société avait fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018 qui s'est achevé en 2020. Pour faire face au risque, elle avait constitué au 31/12/2020, une provision pour impôts de 953.444 €.

Après acceptation de nos arguments, la notification finale s'est élevée à 675.060€. Ce montant figure en charge d'impôts au 31/12/2021 et la provision correspondante a été intégralement reprise.

PROVISIONS POUR CHARGES

Les principales provisions pour charges sont détaillées comme suit :

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite selon les dispositions de la convention collective s'élèvent à 37.693.796 € au 31.12.2021.

Une partie de cet engagement fait l'objet d'un contrat auprès d'un organisme d'assurance, ce montant est estimé à 16.306.446 €. Le solde, soit 21.387.350 €, figure dans les provisions pour charges.

L'engagement est calculé selon la méthode rétrospective, l'évaluation se faisant sur la base des droits acquis par un salarié depuis son entrée dans l'entreprise jusqu'au jour d'arrêt du dernier exercice.

Le principe de calcul n'a pas été modifié en 2021, les écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du corridor.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation à 1.15 %
- Age de départ : de 60 à 65 ans

Provision pour "médailles"

Cette provision couvre les charges relatives aux avantages accordés aux salariés pour leur ancienneté au sein de la société. Au 31.12.2021, elle s'élève à 3.209.734 €.

Provision pour l'élimination des pneumatiques usagés

Cette provision a été déterminée en référence au Décret N° 2002-1563 du 24 décembre 2002 qui fait obligation aux fabricants et aux importateurs de pneumatiques de procéder à la récupération et au recyclage des pneumatiques vendus sur le marché français. La valorisation de cette obligation a été calculée par référence aux quantités mises sur le marché l'année précédente et du coût unitaire prévisionnel de l'opération fourni par notre sous-traitant ALIAPUR.

Cette provision s'élève à 9.168.316 € au 31.12.2021.

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provision pour risques	4 538 189	4 908 758	975 159	400 384	8 071 404
Provisions pour charges	31 043 585	11 468 234	7 808 898		34 702 922
TOTAL	35 581 775	16 376 992	8 784 057	400 384	42 774 326

Le montant des dettes s'élève à 261.039.758 € au 31.12.2021 et est réparti comme suit :

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	CHARGES A PAYER
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52.522	52.522	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128.537.229	128.537.229	27.953.865
Dettes fiscales et sociales	42.009.033	42.009.033	29.693.977
Autres dettes	90.440.974	90.440.974	76.110.384
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	261.039.758	261.039.758	133.758.226

Il n'y a pas de dette à plus d'un an.

Les Dettes fiscales et sociales sont constituées par les comptes suivants :

- Personnel et comptes rattachés 19.730.857
- Organismes sociaux et caisses de retraite 14.668.631
- Etat 7.609.544

L'indemnité de congés à payer à la clôture de l'exercice est évaluée selon la méthode des rémunérations réelles versées et des jours de congés acquis par salarié.

L'intéressement est déterminé sur base des accords d'établissements conclus et en vigueur au 31.12.2021.

Autres dettes, y figurent principalement :

- Les remises et ristournes de fin d'année : 76.110.384
- Le compte courant d'intégration fiscale : 13.657.073

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires (hors prestations)

• FRANCE	501.966.013
• EXPORT	345.342.650
	=====
	847.308.663

A ces montants s'ajoutent 56.714.537 € de prestations de services.

TRANSFERTS DE CHARGES

Ils correspondent essentiellement :

- Aux pneumatiques donnés en location dans le cadre de contrats de maintenance et contrats kilométriques : 15.075.164 €
- Aux propres consommations de marchandises : 119.707 €

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à 1.324.737 €.

Les principaux postes correspondent

- à la variation nette de la provision pour amortissements dérogatoires,
- à la variation nette de la provision pour hausse des prix,
- à la plus-value dégagée sur les immobilisations cédées,
- à la reprise d'une provision pour impôts

VENTILATION DE L'IMPOT

Résultat courant selon le compte de résultat (y compris Participation des salariés)	48.929.836
Résultat courant retraité	48.456.881
Résultat exceptionnel	1.324.737
Résultat exceptionnel retraité	371.796
Impôt sur les sociétés *	13.845.828
Crédits d'impôts	867.550
Impôt sur les sociétés net	12.978.278

* A cet impôt sur les sociétés 2021, s'ajoute une charge d'impôt supplémentaire constatée suite à la réception d'une notification fiscale au titre du dernier contrôle fiscal.

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Résultat d'après les comptes annuels :	36.601.235
Evaluations fiscales dérogatoires :	
Variation des provisions réglementées	-237.582
Résultat net hors évaluations fiscales dérogatoires	36.363.653

Les provisions réglementées faisant partie des capitaux propres, le seul impact des évaluations fiscales dérogatoires sur ces capitaux propres est l'effet fiscal des provisions réglementées :

Capitaux propres d'après les comptes	429.065.287
Effet fiscal sur les capitaux propres :	
Provisions réglementées	(5.980.403)
Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires	423.084.884

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Accroissement de la dette future d'impôt :

- Provisions réglées

Accroissement 5.436.251

Allègement de la dette future d'impôt :

- Provision pour indemnités de départ à la retraite
- Charges non déductibles temporairement

Allègement 7.515.806

Le taux d'impôt utilisé est le taux maximum, soit 25,83 %.

Le calcul de la dette future d'impôt ne tient pas compte des écarts de conversion actif, des écarts de conversion passif ainsi que de la provision pour perte de change.

EFFECTIF ANNUEL MOYEN

• Cadres	273
• AMT + Employés	210
• Ouvriers	<u>1.093</u>
	1.576

dont 1.362 pour l'usine
et 214 pour la division Commerce

CAUTIONNEMENTS ET GARANTIES

- Cautions reçues : 547.500 €

Il s'agit de cautions délivrées dans le cadre des opérations liées aux flux de marchandises avec l'étranger.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'est versée aux gérants au titre de leur mandat social.

TRIBUNAL JUDICIAIRE

01 400 00 00

SARREGUEMIN

Continental France SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



PARTENAIRE OFFICIEL



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé unique
Continental France SAS
Parc Industriel Sud ZI Edison
57200 Sarreguemines

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Continental France SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 5 rue de la Coopérative CS 50021 67016 Strasbourg Cedex
Téléphone: +33 (0)3 88 45 55 50, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Continental France SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 2

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Continental France SAS
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 3

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 27 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Etienne Henry

PROCURATION

LE SOUSSIGNE, Monsieur Roland WELZBACHER agissant en qualité de Président de la Société :

CONTINENTAL FRANCE, SAS au capital de 24.750.000 €, ayant son siège social à SARREGUEMINES (57200), Parc Industriel Sud, ZI Edison, 6 Rue Jean-Baptiste Dumaire, immatriculée au RCS de SARREGUEMINES sous le numéro 380 110 304,

DONNE TOUS POUVOIRS à :

Madame Pascale WOITTEQUAND, Directrice Juridique,
Et Madame Isabelle Menet, Assistante juridique,
Toutes deux domiciliées à LA CROIX SAINT OUEN (60610), 80 Rue Irène Joliot Curie,
Avec faculté d'agir ensemble ou séparément,

De pour lui et en son nom faire tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant la Société sus-désignée auprès des registres.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Le 1^{er} juin 2021



CONTINENTAL FRANCE

TRIBUNAL JUDICIAIRE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE 2021

01 AOÛT 2022

SARREGUEMINE

♦ Compte report à nouveau au 31 décembre 2021	+	286.392.642,84 €
♦ bénéfice de l'exercice 2021 :	+	<u>36.601.235,40 €</u>
Nouveau solde disponible qui sera affecté au Compte Report à Nouveau	+	322.993.878,24 €

Bénéfice à répartir comme suit :

♦ Versement d'un dividende de 245€/part sociale soit 245€ x 162.200	-	<u>39.739.000,00 €</u>
--	---	------------------------

Il reste un bénéfice disponible de + 283.254.878,24 €
qui sera affecté au Compte Report à Nouveau.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2022.

DocuSigned by:
Roland WELZBACHER
388D8027490946D...

DocuSigned by:
KAROLLE Pierrette
7C0771C2CC134DD...

**CONTINENTAL FRANCE****SAS au capital social de : 24.750.000 €****Siège social : Parc Industriel Sud, ZI Edison
6 Rue Jean-Baptiste Dumaire
57200 Sarreguemines****R.C.S. SARREGUEMINES 380 110 304**

TRIBUNAL JUDICIAIRE

01 AOUT 2022

SARREGUEMINES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022**STATUANT SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE****31 DECEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt-deux, le trente juin à 10h00, la Société CONTINENTAL HOLDING FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 25.000.000 euros, dont le siège social est situé Parc Industriel Sud - ZI Edison - 6 Rue Jean-Baptiste Dumaire - 57200 Sarreguemines, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SARREGUEMINES sous le numéro 655 780 088, représentée par M. Oliver SCHNEIDER, son Président et M. Bertrand BOGAERT, son Directeur Général,

propriétaire de l'intégralité des 162.200 actions composant le capital social de la Société CONTINENTAL FRANCE et agissant de ce fait en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' »Associé Unique »)

déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion de la Présidence sur le fonctionnement de la société et sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes de l'exercice 2021.
- Affectation des résultats.
- Quitus à la Gérance et au Commissaire aux comptes.
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.
- Réitération de l'adoption de la procédure « P 01.3 » intitulée « Standard By-Laws Continental »
- Pouvoirs pour formalités.

Est également présent M. Roland WELZBACHER qui préside l'Assemblée.
PricewaterhouseCooper Audit SA, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué n'assiste pas à la réunion

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à l'Associé Unique,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
- Le rapport de gestion établi par la Présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2021

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'Associé Unique et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la Présidence et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, l'Associé Unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que la lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui se soldent par un bénéfice de 36.601.235,40 €.

L'Associé Unique, prend acte, par application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'un montant global de 485.345 € a été versé en 2021 et que conformément à l'article 39-4 de ce Code, ce montant n'est pas déductible.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique prend acte du bénéfice à affecter, à savoir :

♦ Compte report à nouveau au 31 décembre 2021	+	286.392.642,84 €
♦ bénéfice de l'exercice 2021 :	+	<u>36.601.235,40 €</u>
Nouveau solde disponible	+	322.993.878,24 €

L'Associé Unique sur la proposition de la Présidence décide d'utiliser comme suit le bénéfice à répartir :

♦ Versement d'un dividende de 245€/part sociale
soit 245€ x 162.200 - 39.739.000,00 €

Il reste un bénéfice disponible de + 283.254.878,24 €
qui sera affecté au Compte Report à Nouveau.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que la Société a versé au courant des 3 dernières années :

- dividende versé en 2019 : 39.901.200 €
- aucun dividende versé en 2020
- aucun dividende versé en 2021

TROISIEME DECISION : QUITUS

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique donne à la Présidence et au Commissaire aux Comptes quitus de leurs mandats pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

QUATRIEME DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L227-10 al 2 du Code de Commerce, nous vous confirmons n'avoir conclu aucune nouvelle convention réglementée au cours de l'exercice.

CINQUIEME DECISION : STANDARD BY-LAWS CONTINENTAL

L'Associé Unique réitère l'adoption la procédure « P 01.3 » intitulée «Standard By-Laws Continental» qui est en vigueur depuis le 23 septembre 2013 au sein du Groupe Continental et qui régit la gouvernance des sociétés du Groupe sous réserve des dispositions d'ordre public applicables.

La dernière version des Standard By-Laws est disponible sur l'intranet Continental ou par le biais de la Direction Juridique de Continental AG.

SIXIEME DECISION : POUVOIRS

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit partout où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et l'Associé Unique

<p>CONTINENTAL HOLDING FRANCE Associé Unique Dûment représenté par</p> <p>DocuSigned by: <i>Oliver Schneider</i> 16C5E2678B864AE...</p> <p>M. Oliver SCHNEIDER</p> <p>DocuSigned by: <i>Bertrand BOGAERT</i> F973F016F24A482...</p> <p>M. Bertrand BOGAERT</p>	<p>Monsieur Roland WELZBACHER Président de séance</p> <p>DocuSigned by: <i>Roland WELZBACHER</i> 388D8027490946D...</p>
--	---